



## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 03 JUILLET 2023

**Présents** : Monsieur le Maire : Michel HUTASSE  
Messieurs les Adjoints : Gilles NOIRET / Bruno STELMASZYK.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Lydie HUET / Benoit GRIFFAUT / Sylvain CAPIAUX / Florence CUILIER / Patrick BUACHE / Jackie HUTASSE / Charlie HIVET/ Stéphane BONNEVIE.

**Absents ou excusés** : Brigitte LECOURT / Hugues PEREIRA / Elyette DUCHATEL / Corinne TROUILLE

**Secrétaire de séance** : Patrick BUACHE

### Ordre du jour :

#### 1/ Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal du 03 Juillet 2023 **Lu et Validé - Signatures des membres présents**

Observation : Néant

- Délibération pour décision modificative n°1 du budget primitif communal 2023, virement de crédit ;
- Organisation de la manifestation du 13 et 14 juillet 2023, (location espace culturel le week-end du 15/16 juillet) ;
- Information pour le nettoyage des puisards, grilles et des bacs de désensablement de la commune ;
- Information d'une demande d'aide sociale par un administré ;
- Point sur les travaux de l'église.

<b>DELIBERATIONS</b>	Contre	Pour	Abstentions	Observations	N° Délibération
Délibération pour modificative n°1 du budget primitif communal 2023, virement de crédit pour le règlement de la facture CLIMABAT d'un montant de 1800,00€ TTC.	0	12	0	néant	19-2023

Points abordés :	Décisions / Responsables
<p>Concernant,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-L'organisation de la manifestation des 13 et 14 juillet 2023 : Prendre un arrêté buvette et un arrêté stationnement. L'installation des tables aura lieu jeudi 13 à 18h.</li> <li>-Information pour le nettoyage des puisards, des grilles et des bacs de désensablement de la commune.</li> <li>-Information d'une demande d'aide sociale par un administré : Monsieur le Maire recevra cette personne à la mairie.</li> </ul> <p>Compte-rendu de la commission voirie et chemins du 23 juin 2023. La commission s'est rendue sur le terrain avec les riverains intéressés.</p> <p>La prochaine réunion du conseil est fixée le lundi 04 septembre 2023 à 19h30 (sauf en cas de période vendanges).</p> <p>La séance est levée à 20h50.</p>	<p><b>Arrêté n° 34-2023 et n° 36-2023</b></p> <p><b>Décision favorable</b></p>